

## JEMMAPES (DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE)

# BONS BAISERS DE L'HÔTEL « LE VÉSINET » EN ALGÉRIE

**De 1957 à 1962, à l'époque de la guerre d'Algérie, Le Vésinet a parrainé la commune de Jemmapes afin de lui apporter un soutien matériel et moral.**



Hôtel-restaurant « Le Vésinet » à Jemmapes, vers 1960 (Archives communales du Vésinet, cote 38R1).

Les anciens de Jemmapes se souviennent. Nous sommes en 1959 : Gabriel et Denise Refalo, ainsi que leur associé Frédéric Farina, exploitants du « Grand hôtel de la gare » viennent de rebaptiser leur établissement. L'hôtel-restaurant de ce petit chef-lieu de canton du département de Constantine s'appellera désormais « Le Vésinet ». Le couple Refalo n'a pourtant jamais mis les pieds dans la lointaine Seine-et-Oise et vient sans doute tout juste d'apprendre l'existence de notre commune. Pourquoi cet hommage ? Tout a débuté en 1956 grâce à une initiative lancée en métropole par le Mouvement national des élus locaux. En raison des événements, l'association a appelé chaque municipalité métropolitaine à soutenir matériellement et moralement une commune algérienne en devenant sa marraine.

### Un projet de « parrainage »

Au Vésinet, l'initiative est relayée par René Morin, adjoint du maire Marc Ferlet : dès 1957, le contact est pris avec Jemmapes, cité rurale de 7 000 habitants (dont le nom actuel est Azzaba) située à une trentaine de kilomètres de la côte, au sud du port de Philippeville (actuel Skikda). Rapidement la volonté de nouer des liens solides se concrétise en un projet de jumelage. Mais le terme de « parrainage » est préféré, puisqu'il s'agit d'une commune française.

Le Conseil municipal du Vésinet officialise le parrainage par une délibération du 8 novembre 1957. L'octroi d'une subvention de 250 000 (anciens) francs est voté au bénéfice des œuvres sociales de Jemmapes. On propose également d'accueillir des enfants de cette commune en métropole et de les inscrire en colonie de vacances avec les petits Vésigondins, mais cette initiative ne pourra se réaliser.

La date de la cérémonie officielle de parrainage est fixée au 27 novembre, mais en raison d'importantes inondations survenues dans l'est algérien, l'invitation adressée au maire de Jemmapes n'arrive à destination que beaucoup trop tard. La cérémonie a lieu finalement le 15 octobre 1958 au Vésinet, après avoir été reportée une nouvelle fois. Le Courrier républicain et Les Echos de Seine-et-Oise rapportent l'événement : une délégation spéciale de Jemmapes présidée par son maire François Antoni est accueillie en grande pompe à l'hôtel de ville. Les festivités s'achèvent par un dîner à l'hostellerie des Ibis.

En 1959, la municipalité du Vésinet crée un « vestiaire municipal » destiné à collecter des vêtements et des chaussures : une partie de cette collecte est envoyée aux défavorisés de Jemmapes. Régulièrement, en remerciement, la commune fait livrer d'Algérie des cageots d'orange aux conseillers municipaux et au personnel communal du Vésinet. D'autres subventions seront votées. Mais le parrainage prend brutalement fin avec la déclaration d'indépendance de l'Algérie en juillet 1962. Une belle histoire s'achève. Selon nos sources, un certain Monsieur Lagat a poursuivi l'exploitation de l'hôtel-restaurant « Le Vésinet » jusque dans les années 80. L'établissement est aujourd'hui une station-service.



Hôtel de ville de Jemmapes : distribution de vêtements collectés par Le Vésinet, 1961 (Archives communales du Vésinet, cote 38R1).